

# L'assurance revente en bref

	Protection Revente	Protection Revente PSLA	Sécurité Revente	Sécurité Revente +
	ACE Europe	ACE Europe	AIG Vie	
<b>Durée</b>	10 ans	10 ans	10 ans	
<b>Date d'effet</b>	Date de signature de l'acte authentique		Date de signature de l'acte authentique	
<b>Faits générateurs</b>				
Décès accidentel	●	●	●	
Décès toutes causes				●
Invalidité accidentelle	●	●	●	
Invalidité toutes causes				●
Mutation professionnelle	●	●	●	●
Perte d'emploi	●	●	● 5 ans	● 5 ans
Divorce	● 5 ans	● 5 ans	● 5 ans	● 5 ans
Dissolution de PACS	● 5 ans	● 5 ans		
Naissances jumeaux	●	●	●	●
<b>Montant maximum garanti</b>	20% du prix d'achat du bien dans la limite de 40 000 euros	20% du prix d'achat du bien dans la limite de 40 000 euros à compter de la 6 <sup>ème</sup> année suivant la levée d'option	20% du prix d'achat du bien dans la limite de 30 000 euros	20% du prix d'achat du bien dans la limite de 30 000 euros
<b>Services complémentaires en cas de mise en jeu de l'assurance</b>	En cas de revente avec ou sans moins value, prise en charge financière du dossier diagnostic technique dans la limite de 1 000 euros TTC	- De la levée d'option au 5 <sup>ème</sup> anniversaire et en cas de revente : prise en charge des frais de notaire (dans la limite de 16 500 euros) et de frais de déménagement (dans la limite de 3 500 euros) - En cas de revente avec ou sans moins value, prise en charge financière du dossier diagnostic technique dans la limite de 1 000 euros TTC	- Prise en charge du dossier diagnostic technique (déplacement du technicien et réalisation du dossier) dans la limite de 300 euros TTC - Accompagnement médico-social (aide et assistance dans les démarches, assistance dans la constitution des dossiers) - En cas de perte d'emploi accès au dispositif d'aide au retour à l'emploi (bilan de situation professionnelle, accompagnement à la recherche d'emploi	- Prise en charge du dossier diagnostic technique (déplacement du technicien et réalisation du dossier) dans la limite de 300 euros TTC - Accompagnement médico-social (aide et assistance dans les démarches, assistance dans la constitution des dossiers) - En cas de perte d'emploi accès au dispositif d'aide au retour à l'emploi (bilan de situation professionnelle, accompagnement à la recherche d'emploi
<b>Services complémentaires</b>	Accès pendant 10 ans à la plateforme téléphonique dédiée « ACE assistance » : Conseils et mise en relation avec un réseau de prestataires référencés sur des travaux d'urgence, de réparations, rénovations, aménagements	Accès pendant 10 ans à la plateforme téléphonique dédiée « ACE assistance » : Conseils et mise en relation avec un réseau de prestataires référencés sur des travaux d'urgence, de réparations, rénovations, aménagements	Accès pendant 5 ans à la plateforme téléphonique dédiée « Propriétaire Services privilégiés » : conseils dans les domaines du social, du médical et de l'habitat, mise en relations avec les prestataires référencés sur l'entretien du logement, la remise aux normes, les diagnostics énergétiques	Accès pendant 5 ans à la plateforme téléphonique dédiée « Propriétaire Services privilégiés » : conseils dans les domaines du social, du médical et de l'habitat, mise en relations avec les prestataires référencés sur l'entretien du logement, la remise aux normes, les diagnostics énergétiques
<b>Montant de la prime</b>	198 euros TTC	95 euros TTC	198 euros TTC	248 euros TTC